

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : A07325 ZEP 40 014401 20N18

Numéro de la matière : 00000000000014401

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : 404-352-1680

Numéros d'appel d'urgence**Pour toute information sur la** : Services de conformité 1-877-428-9937
fiche technique**Pour toute urgence médicale** : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont
enregistrés**Pour toute urgence liée au** : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont
transport enregistrés.**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Nettoyant pour vitres

Remarque : Ce produit est étiqueté comme un produit de consommation conformément au Règlement sur les produits chimiques et contenants de consommation (RPCCC) de Santé Canada. Les avertissements présentés ci-dessous dans cette Fiche signalétique (FS) sont conformes à la norme SIMDUT 2015 Règlement sur les produits dangereux (SGH - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques). Les exigences d'étiquetage et d'avertissement des produits de consommation peuvent différer de celles requises pour la communication des risques d'après le SGH.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Aperçu des urgences**

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié
Couleur	incolore, clair
Odeur	d'alcool, légère


Classification SGHGaz sous pression : Gaz liquéfié
Irritation oculaire : Catégorie 2A**Éléments d'étiquetage SGH**

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

Pictogrammes de danger	:	
Mention d'avertissement	:	Attention
Mentions de danger	:	H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	:	Prévention: P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention: P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
alcool éthylique	64-17-5	>= 10 - < 30
butane	106-97-8	>= 1 - < 5
2-butoxyéthanol	111-76-2	>= 1 - < 5
propane	74-98-6	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	:	En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact.

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

	<p>Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes.</p>
En cas d'ingestion	<p>: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.</p>
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	<p>: Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et éruption cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.</p>
Avis aux médecins	<p>: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.</p>

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	<p>: Jet d'eau pulvérisée Dioxyde de carbone (CO2) Mousse résistant à l'alcool Poudre chimique sèche</p>
Moyens d'extinction inappropriés	<p>: Jet d'eau à grand débit</p>
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	<p>: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.</p>
Produits de combustion dangereux	<p>: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone Fumée</p>
Méthodes spécifiques d'extinction	<p>: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.</p>
Information supplémentaire	<p>: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.</p>
Équipements de protection particuliers des pompiers	<p>: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.</p>

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et	<p>: Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate.</p>
--	---

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

procédures d'urgence	Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Conditions de stockage sûres	: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Matières à éviter	: Ne pas congeler. Oxydants forts

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
alcool éthylique	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	1,000 ppm	ACGIH
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	600 ppm	CA BC OEL
		STEL	750 ppm	CA BC OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m ³	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
2-butoxyéthanol	111-76-2	TWA	20 ppm 97 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	20 ppm	CA BC OEL
		VEMP	20 ppm 97 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	20 ppm	ACGIH
propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	CA QC OEL
		LMPT	1,000 ppm	CA ON OEL

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
2-BUTOXYETHANOL	111-76-2	Acide butoxyacétique (BAA)	Urine	À fin du travail (dès que possible après que l'exposition ait cessé)	200 mg/g créatinine	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.

Protection des mains
Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Couleur : incolore, clair

Odeur : d'alcool, légère

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 10.5 - 11.5

Point de fusion/point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Non applicable

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : 1
Acétate de n-butyle = 1,0

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.1 g/cm³

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : non déterminé

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Non applicable

Chaleur de combustion : 7.94 kJ/g

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Stable
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Effets potentiels sur la santé**

Condition médicale aggravée	: Aucun(e) à notre connaissance.
Symptômes d'une surexposition	: Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et éruption cutanée.

Cancérogénicité:**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH

Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est inconnue chez les humains

alcool éthylique	64-17-5
2-butoxyéthanol	111-76-2

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère de test: poussières/brouillard

A07325 ZEP 40 014401 20N18

Version 1.0

Date de révision 01/14/2020

Date d'impression 02/16/2021

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alcool éthylique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 7,060 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 Rat: 124.7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

2-butoxyéthanol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 880 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal Lapin: 1,060 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**alcool éthylique :**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

butane :

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: 2.89

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Attention:

Mentions de danger :

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Prévention: Se laver la peau soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.**Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.**Stockage:** Stocker dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Version:	1.0
Date de révision:	01/14/2020
Date d'impression:	02/16/2021

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Produits des marchés Zep Inc. sous des noms de marques bien reconnaissables et bien établies telles que Zep®, Zep Commercial®, Zep Professional®, Enforcer®, National Chemical™, Selig™, Misty®, Next Dimension™, Petro®, i-Chem®, TimeMist®, TimeWick™, MicrobeMax®, Country Vet®, Konk®, Original Bike Spirits®, Blue Coral®, Black Magic®, Rain-X®, Niagara National™, FC Forward Chemicals®, Rexodan®, Mykal™ et différentes marques privées.